

BILLS—Suite.Hon. Sifton—*Suite.*

gardons le pouvoir législatif tout entier—808 ; il est absurde de dire que le Grand Tronc réalisera des millions avec des actions du G.T.P. et que le G.T.P. ne paiera jamais et ne remplira pas ses obligations, s'il ne les remplit pas les actions détenues ne vaudront rien—812 ; opinion Shepley sur la valeur de l'hypothèque sur matériel rotlant—815 ; la preuve que le contrat n'est pas si avantageux qu'on le dit pour le G.T.R., c'est qu'il a eu pour effet de faire baisser les actions, citation "Canadian Gazette"—818 ; il faut le Grand Tronc Pacifique pour le transport du blé d'hiver, l'été le blé ira de Port-Arthur à Montréal et Québec où à New-York, tout dépendra de l'amélioration des voies fluviales, l'hiver nous aurons le Grand Tronc Pacifique—822 ; rapport de M. Stephens, ingénieur en chef du Grand Tronc—822 ; l'établissement dans tout le Nord-Ouest de chemins de fer aux frais de l'Etat constitue un projet impraticable et absurde—830 ; s'il se trouve des craintifs dans les rangs du parti libéral, qu'ils sachent bien que ce projet n'inspire aucune crainte au gouvernement—831.

Hon. Haggart—Avec \$150,000,000 on pourrait prolonger l'Intercolonial de Montréal au Pacifique—834 ; par le nouveau contrat le gouvernement est libre de ne construire que de Winnipeg à North Bay, et pas de Winnipeg à Québec, ni de Québec à Moncton—838 ; les taux de transport auraient dû faire l'objet de dispositions spéciales comme pour le contrat du chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau—843 ; M. Haggart n'est pas absolument en faveur de la nationalisation des chemins de fer—844 ; on devrait employer les 150 millions du G.T.P. à deux ouvrages : moitié à creuser la voie navigable du lac Supérieur à Québec, moitié à construire un chemin de fer de Montréal à Winnipeg—845 ; que les provinces intéressées construisent la voie ferrée de la Rivière-du-Loup à Moncton si cette ligne est nécessaire—846 ; la ligne de North Bay à Québec et Moncton a été imposée par le gouvernement, le Grand Tronc n'en voulait pas—848.

M. Osler—Personne ne peut approuver le contrat en envisageant au point de vue des affaires—849 ; le taux de l'escompte à Londres ne descendra pas au-dessous de 4 p.c., pour 5 années à venir—850 ; la direction du Grand Tronc Pacifique est un tas de charlatans—852 ; la section de l'est, c'est l'éléphant blanc—853 ; nous ne voulons pas gaspiller notre argent à développer des parties du pays qui sont inconnues—856 ; le président du G.T.R. a promis aux actionnaires que l'arrangement fait avec le gouvernement canadien n'imposerait à la Compagnie G.T.R. qu'une dépense de £118,720 par année—863 ; les rapports des ingénieurs du G.T.R. sont tellement défavorables à la section-est que le gouvernement n'ose pas les montrer—(Dénégation formelle de sir Wilfrid Laurier, acceptée)—567 ; citation de l'article du "Toronto News" relativement à la fixation d'un minimum de prix de vente des actions du G.T.P. et à la fa-

BILLS—Suite.M. Osler—*Suite.*

culté par la Compagnie de remettre tel ou tel embranchement—875, 876.

M. Wade—En imposant au G.T.P. la section est le gouvernement n'a fait que son devoir—880 ; nul projet n'aura de chance devant ce parlement s'il ne tient pas compte des intérêts des provinces maritimes—880 ; les concessions faites ne coûteront pas un sou au pays—883 ; si les conservateurs revenaient au pouvoir ils ne construiraient pas la section est ; le devoir est de les empêcher d'arriver—884 ; le gouvernement a adopté le système d'hypothèque anglais qui peut atteindre les recettes d'une entreprise—886 ; les taux de transport ne sont pas réglés par la valeur des actions en bourse, mais par les frais réels de construction—887 ; des hommes qui déposent \$5,000,000 comme garantie de bonne foi ne sont pas des charlatans—890 ; le C.P.R. n'avait versé que \$1,000,000 de garantie—890 ; M. Blair peut avoir de grandes aptitudes sans que toutes ses assertions soient paroles d'évangile—892 ; un Canadien de cœur n'enverra pas ses expéditions par Portland quand il peut les envoyer pour le même prix par Halifax—894 ; le gouvernement ne fait pas un cadeau des trois quarts de la valeur de la division ouest—897 ; opinion du "Chicago Record" sur le grand avenir du projet—899 ; le projet actuel ne dérange pas la question du prolongement de l'Intercolonial aux Grands Lacs—901 ; tout le grain du Nord-Ouest sera expédié par les ports américains si l'on ne construit pas la section est—903 ; le Pacifique Canadien est toujours excepté quand M. Osler condamne les subventions aux chemins de fer—904 ; les membres de la gauche vont rester dans l'opposition quinze ou vingt ans encore—905.

M. Monk—Ce chemin de fer se construira, il n'y a pas de doute là dessus—906 ; à l'exception de la ville de Québec aucune région de la province ne profitera de la construction du G.T.P.—908 ; en garantissant \$10,000,000 pour des lignes de pénétration on ferait plus de bien qu'en dépensant \$50,000,000 pour la section est—910 ; à part le prolongement du Grand Tronc jusqu'à Winnipeg, le reste ne se fera pas de si tôt—916 ; les modifications au contrat ont pour objet de permettre au Grand Tronc de construire la ligne comme il l'avait projetée d'abord—919 ; le Pacifique Canadien pourrait transporter six fois plus de trafic qu'il n'en porte aujourd'hui—922 ; on devrait négocier des arrangements pour y faire circuler cinq ou six autres lignes—922 ; il n'y a pas de patriotisme qui tienne pour ceux qui paient les frais de transport—925 ; l'argent devrait se dépenser à construire des chemins de fer dans les contrées déjà colonisées—926.

M. Demers (L. P.)—La compagnie est tenue par son contrat de favoriser nos ports—927 ; le peuple a besoin d'idéal—927 ; articles de la "Presse" en faveur du G.T.P.—928 ; M. Monk prétend redouter que la section est ne se construise pas et il siège avec les ennemis acharnés de cette section